



Perpignan, le 2 avril 2013

Ségolène NEUVILLE

Députée
des Pyrénées-Orientales

Conseillère Générale
des Pyrénées-Orientales

Madame, Monsieur,

Après ces premiers mois à l'Assemblée Nationale, il est de mon devoir de vous faire part des avancées de nos travaux, de partager une nouvelle fois avec vous cet engagement qui est le mien pour notre territoire et pour notre société. La crise et le gouvernement précédent nous ont laissé dans une situation économique et sociale dramatique (augmentation alarmante de la dette publique à 1800 milliards d'euros, aggravation du déficit du commerce extérieur à 67 milliards d'euros, 70 000 emplois supprimés dans l'éducation nationale entre 2008 et 2012).

Rendre la confiance, redresser notre pays dans la justice et surtout donner à tous les chances nécessaires à la réussite de leurs ambitions: voilà mon travail au service de tous et de toutes.

*Malgré les impatiences exprimées, les exigences entendues, ma conviction se forge tous les jours au contact de tous, sur le terrain, auprès de vous. **Notre réussite doit être celle de l'emploi, du développement économique pour un progrès social alors partagé.***

J'y suis impliquée de toutes mes forces, à vos côtés.

Très Chaleureusement,

Députée de la 3^e Circonscription des Pyrénées-Orientales

**Si vous le souhaitez
mes coordonnées :**

Cabinet Parlementaire

- 24, Quai Sadi Carnot - BP 906 - 66906 Perpignan Cedex - Tél : 04 68 85 80 34
- 101, Rue de l'Université - 75007 Paris Cedex - Tél : 01 40 63 76 66

sneuville@assemblee-nationale.fr

sur facebook : segolene.neuville.1@facebook.com

sur twitter : tweet@s_neuville

A l'Assemblée Nationale

J'AI VOTÉ

POUR L'EMPLOI

- Création des emplois d'avenir, 100 000 en 2013 et 50 000 en 2014. Ces emplois permettent aux jeunes de moins de 26 ans sans qualification (ou 30 ans en cas de handicap) de rentrer dans la vie active. Les MLJ, Missions Locales Jeunes et Pôle emploi en sont chargés.
- Création des contrats de génération : 500 000 contrats prévus sur cinq ans. Il s'agit d'une aide pour les entreprises de 4000 euros par an pendant 3 ans, pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans en CDI, associée au maintien dans l'emploi d'un senior de 57 ans ou plus.
- Crédit d'impôt compétitivité emploi : ce crédit d'impôt pour toutes les entreprises de moins de 300 salariés est destiné à favoriser l'embauche et l'innovation dans les TPE et PME.
- Banque publique d'investissement : destinée à financer les entreprises en croissance (projets d'investissement et innovation).
- Création de postes dans l'Education Nationale : 6778 emplois créés pour la rentrée 2012, 9011 pour la rentrée 2013, dont 374 pour la Région Languedoc-Roussillon.

MON TRAVAIL À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

- Commission des Affaires Sociales : après m'être particulièrement impliquée dans les débats sur le budget de la Sécurité Sociale, je suis actuellement rapporteure d'une proposition de loi sur la biologie médicale. Je travaille également sur le thème du vieillissement et de la prise en charge de la perte d'autonomie, sur le cancer et sur les maladies transmissibles.
- Délégation aux droits des femmes : nous travaillons sur l'impact de chaque projet de loi sur l'égalité femmes-hommes. J'ai été rapporteure du projet de loi sur le harcèlement sexuel en juillet 2012, et je suis actuellement en charge d'un rapport sur le projet de loi sur la sécurisation de l'emploi.

A l'Assemblée Nationale

J'AI VOTÉ

POUR LA JUSTICE SOCIALE ET FISCALE

- Augmentation de 25% de l'allocation de rentrée scolaire.
- Retour à la retraite à 60 ans pour les salariés ayant eu des carrières longues.
- Versement d'indemnités journalières aux non salariés agricoles en cas de maladie ou d'accident.
- Majoration des impôts pour les très hauts revenus (tranche à 45% au-dessus de 150000 euros par an), imposition des revenus du capital à égalité avec ceux du travail, retour de l'impôt de solidarité sur la fortune.
- Diminution de l'effet du « gel du barème » instauré par le gouvernement précédent par une décote sur les deux premières tranches d'impôt, permettant aux ménages les plus modestes d'éviter une hausse d'impôts en 2013.
- Remboursement à 100% de l'interruption volontaire de grossesse et gratuité de la contraception pour les mineures.

À VOS COTÉS SUR LE TERRAIN

- Permanences parlementaires régulières sur chaque canton de la circonscription.
- Rencontres avec les partenaires sociaux, les élus locaux, les responsables associatifs, les chefs d'entreprises...
- Visites sur place des services publics de l'Etat, Pôle Emploi, police nationale, gendarmerie, écoles, des établissements sanitaires et médico-sociaux, des associations...
- Suivi et soutien au niveau national des dossiers locaux : RN116, établissements sanitaires de Cerdagne, hôpital transfrontalier, AFPA, zone de sécurité prioritaire à Perpignan.



Au travail, ici à l'occasion d'une permanence parlementaire.